## L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



## 9 juin

- → Couvre-feu à 23h
- → Assouplissement du télétravail
- → Réouverture\* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- → Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissement sportifs (pass sanitaire)

## ÉTAPE 3

SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- → Réouverture\* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- → Réouverture\* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- → Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.